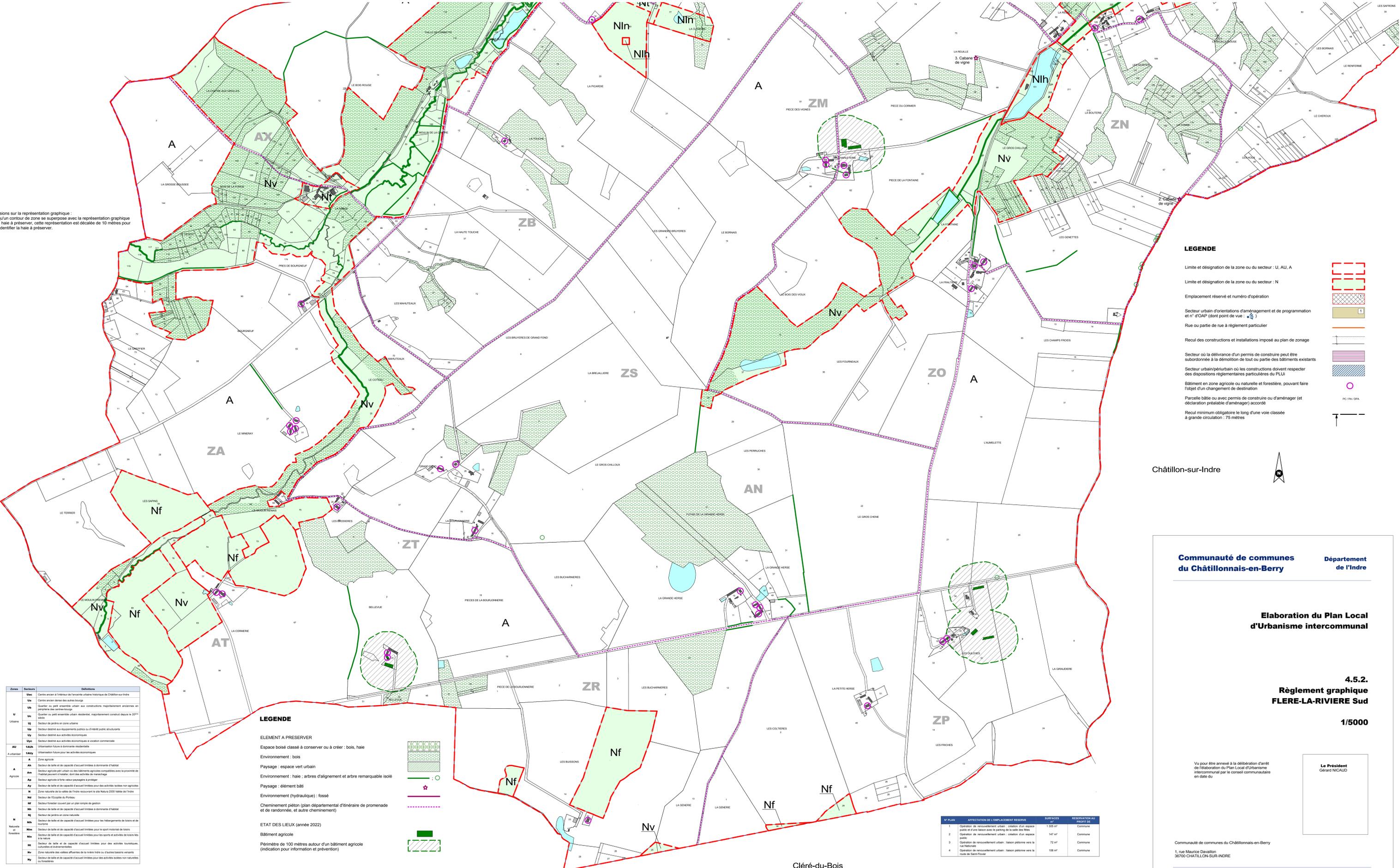
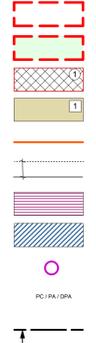


Précisions sur la représentation graphique :
Lorsqu'un contour de zone se superpose avec la représentation graphique d'une haie à préserver, cette représentation est décalée de 10 mètres pour bien identifier la haie à préserver.



LEGENDE

- Limite et désignation de la zone ou du secteur : U, AU, A
- Limite et désignation de la zone ou du secteur : N
- Emplacement réservé et numéro d'opération
- Secteur urbain d'orientations d'aménagement et de programmation et n° d'OAP (dont point de vue :)
- Rue ou partie de rue à règlement particulier
- Recul des constructions et installations imposé au plan de zonage
- Secteur où la délivrance d'un permis de construire peut être subordonnée à la démolition de tout ou partie des bâtiments existants
- Secteur urbain/périurbain où les constructions doivent respecter des dispositions réglementaires particulières du PLU
- Bâtiment en zone agricole ou naturelle et forestière, pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Parcelle bâtie ou avec permis de construire ou d'aménager (et déclaration préalable d'aménagement) accordé
- Recul minimum obligatoire le long d'une voie classée à grande circulation : 75 mètres



Châtillon-sur-Indre



Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry

Département de l'Indre

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

4.5.2. Règlement graphique FLERE-LA-RIVIERE Sud

1/5000

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal par le conseil communautaire en date du

Le Président
Gérard NICAUD

Zones	Secteurs	Définitions
U Urbain	Uac	Centre ancien et réseau de bâtiments urbains historiques de Châtillon-sur-Indre
	Uat	Centre ancien autour des autres bourgs
	Uib	Quartier ou petit ensemble urbain aux constructions majoritairement anciennes en présence de centres bourgs
	Uil	Quartier ou petit ensemble urbain résidentiel, majoritairement construit depuis le 20 ^{ème} siècle
AU A.urbain	Ua	Secteur de jardins en zone urbaine
	Ud	Secteur destiné aux équipements publics ou d'intérêt public structurels
	Ue	Secteur destiné aux activités économiques
	Uf	Secteur destiné aux activités économiques à vocation commerciale
A Agriculture	AA	Urbanisation future à dominante résidentielle
	AAp	Urbanisation future pour les activités économiques
	A	Zone agricole
	AN	Secteur de terre et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
N Naturelle	AN	Secteur agricole péri-urbain ou des bâtiments agricoles compatibles avec la proximité de l'habitat pouvant constituer, dans des activités de manégerage
	Ap	Secteur agricole à forte valeur paysagère à protéger
	Aj	Secteur de terre et de capacité d'accueil limitées pour des activités agricoles non agricoles
	N	Zone naturelle de la vallée de l'Indre recouvrant le site Natura 2000 Vallée de l'Indre
Nf Naturelle et forestière	Nf	Secteur de l'écozone de l'Indre
	Ni	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	Nh	Secteur de terre et de capacité d'accueil limitées à dominante d'habitat
	Nj	Secteur de jardins en zone naturelle
Nv Naturelle et forestière	Nin	Secteur de terre et de capacité d'accueil limitées pour les logements de loisirs et de tourisme
	Nis	Secteur de terre et de capacité d'accueil limitées pour le sport motorisé de loisirs
	Nit	Secteur de terre et de capacité d'accueil limitées pour les sports et activités de loisirs liés à la nature
	Ni	Secteur de terre et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques, culturelles et éducatives
Nv	Nv	Zone naturelle des vallées affluentes de la rivière Indre ou d'autres basses versants
	Nv	Secteur de terre et de capacité d'accueil limitées pour des activités touristiques non touristiques ou forestières

LEGENDE

- ELEMENT A PRESERVER**
- Espace boisé classé à conserver ou à créer : bois, haie
- Environnement : bois
- Paysage : espace vert urbain
- Environnement : haie ; arbres d'alignement et arbre remarquable isolé
- Paysage : élément bâti
- Environnement (hydraulique) : fossé
- Cheminement piéton (plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée, et autre cheminement)
- ETAT DES LIEUX (année 2022)
- Bâtiment agricole
- Périmètre de 100 mètres autour d'un bâtiment agricole (indication pour information et prévention)



N° PLAN	AFFECTATION DE L'EMPLACEMENT RESERVE	SURFACES	RESERVATION AU PROJET DE
1	Opération de renouvellement urbain : création d'un espace public et d'une liaison avec le parking de la salle des fêtes	1 300 m²	Commune
2	Opération de renouvellement urbain : création d'un espace public	147 m²	Commune
3	Opération de renouvellement urbain : liaison piétonne vers la rue Héloïse	72 m²	Commune
4	Opération de renouvellement urbain : liaison piétonne vers la rue de Saint-Florent	100 m²	Commune

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry
1, rue Maurice Davaillon
36700 CHATILLON-SUR-INDRE

Cléré-du-Bois